

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du vendredi 2 février 2018

DÉLIBÉRATION N° CD-2018/02/02-1/06 A

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20180202-lmc100000016854-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 09/02/2018

Réception Préfet : 09/02/2018

Publication RAAD : 09/02/2018

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture
Rapporteur : JAUNAUX Yves

Commission n° 7 – Finances
Rapporteur : MILLOT Isoline

OBJET : Poursuite des partenariats du Département avec les associations Aquifère des calcaires de Champigny-en-Brie (AQUI'Brie) et le Laboratoire régional de suivi de la faune sauvage (LRSFS).

Dans le cadre des partenariats du Département avec l'Association AQUI'Brie, et celui avec le Laboratoire régional de suivi de la faune sauvage (LRSFS), il est proposé de leur accorder une aide financière en soutien à leurs actions, menées dans le domaine de l'environnement pour un montant total de 218 000 €. L'ensemble de ces crédits sera prélevé sur les domaines "Eau" et "Environnement".

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 1/08 B en date du 29 novembre 2013, approuvant la convention pluriannuelle de partenariat entre le Département et AQUI'Brie,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, portant Règlement budgétaire et financier, modifiée par délibération du Conseil départemental n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU les délibérations du Conseil départemental n° 1/04 et n° 7/01 en date du 21 décembre 2017 relatives au budget du Département pour 2018,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer à AQUI'Brie, pour l'année 2018, une subvention globale de fonctionnement de 160 000 €.

Article 2 : d'approuver le projet d'avenant n° 5 à la convention pluriannuelle de partenariat entre le Département et AQUI'Brie, tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer cet avenant, au nom du Département.

Article 4 : de prélever les crédits sur l'enveloppe inscrite à l'action « Eau potable », opération « DEEA – Subvention eau ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (45) :

M. Jean-Jacques BARBAUX
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
M. Arnaud de BELENET
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS
Mme Martine BULLOT
M. Bernard CORNEILLE
M. Bernard COZIC qui a donné pouvoir à Mme Isoline MILLOT
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Julie GOBERT
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
Mme Isoline MILLOT
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA qui a donné pouvoir à Mme Martine BULLOT
Mme Laurence PICARD
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE qui a donné pouvoir à Mme Céline NETTHAVONGS
Mme Isabelle RECIO

Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à Mme Laurence PICARD
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à M. Xavier VANDERBISE
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

Jean-Jacques BARBAUX
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne